

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	5 (1917)
Heft:	61
Artikel:	A travers les sociétés féminines
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-252746

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

« On comprend, dit le journal local socialiste, que les féministes n'ont pas voulu laisser passer les élections au Conseil national sans signaler l'injustice dont elles souffrent. Nous applaudissons. » — Les résultats de l'élection aux tribunaux de prud'hommes ont été soumis par notre Conseil communal au Conseil d'Etat, afin de décider si le nombre des juges sera porté définitivement à vingt dans chaque groupe, comme la loi l'autorise, ou limité à douze, comme précédemment. Naturellement qu'avec le nombre des juges porté à vingt, nous aurons plus de femmes élues que s'il reste fixé à douze, malgré nos réclamations. Nous attendons encore la réponse du Conseil d'Etat.

J. V.

BERNE. — Le 10 octobre, le Comité d'action pour l'obtention du suffrage féminin en matière municipale a tenu sa dernière séance pour boucler ses comptes et entendre un rapport sur son activité. Le vote du Grand Conseil ayant été négatif sur le suffrage communal, le Comité d'action a décidé de se dissoudre, mais de reprendre sous un nouveau nom, et dans un champ d'action plus vaste, une activité analogue. Aussi, dans la même séance, a été immédiatement fondée la *Commission bernoise pour l'extension des Droits de la Femme*, sous la même présidence que celle du Comité d'Action (Mme E. Graf). Sa tâche sera, en plus de la revendication suffragiste, d'éclairer et d'instruire les femmes sur leurs devoirs et leurs droits dans le présent et l'avenir. Elle décline toute responsabilité à l'égard de publications ou de manifestations suffragistes dans le canton de Berne qui ne seront pas faites à son nouveau nom. A. V.

ZURICH. — Les deux Associations suffragistes (*Union für Frauenbestrebungen*) de Zurich et de Winterthour n'ont pas, comme bien l'on pense, laissé passer sans manifester de leur côté la motion déposée au Grand Conseil et concernant le suffrage des femmes. Une lettre a été aussitôt adressée à tous les députés, rappelant que ce n'est pas la première fois que le Grand Conseil est amené à discuter du vote des femmes. Déjà, en 1868, lors de la révision de la Constitution cantonale, trois pétitions avaient réclamé tant le suffrage complet que l'électorat et l'éligibilité en matière d'organisations sociales, ou encore le suffrage ecclésiastique et dans l'école. Cette question du suffrage ecclésiastique fut reprise, en 1902, par une pétition de l'*Union für Frauenbestrebungen*, alors qu'en janvier 1914, une nouvelle pétition de la même Société demandait l'électorat et l'éligibilité des femmes en matière scolaire, ecclésiastique et d'assistance publique. « Il ne s'agit donc pas, conclut l'adresse que nous résumons, d'une idée ultra-moderne, mais bien d'une réforme qui, depuis cinquante ans, a été demandée au Grand Conseil par des hommes comme par des femmes. » La motion socialiste va peut-être un peu plus rapidement en besogne que ne l'eussent désiré les Associations suffragistes; elles ne l'en soutiendront pas moins, puisqu'elle touche d'emblée au but final de leurs revendications.

A travers les Sociétés féminines¹

Genève. — *Union des Femmes*. — L'Assemblée générale d'automne, réunie le 25 octobre, a pu se convaincre, par toutes les communications qui lui ont été faites, que, si les difficultés du chauffage amènent une restriction du service de la bibliothèque, qui sera fermée à partir du 1^{er} novembre les mercredis, jeudis et samedis, le local n'étant pas chauffé ces jours-là, l'activité de l'Union n'est d'autre part nullement en période de chômage, tout au contraire! Mme Meyer, qui présidait, a, en effet, annoncé tout un programme fort intéressant et attrayant pour les thés de membres du premier jeudi de chaque mois: à celui de novembre, consacré à la question des *Tutelles*, M. L. Demole, président de la Chambre des Tutelles, a donné d'utiles précisions d'ordre pratique, qu'a suivies une discussion très animée. En décembre, on entendra Mme Gourd parler des *Féministes genevoises d'autrefois*; puis, sans qu'il soit possible d'en fixer déjà les dates, seront successivement traités les sujets suivants: *Nos langues nationales* (Mme Walter), avec accompagnement musical; *La femme et l'enfant dans le projet de Code pénal*; *Nos munitionnettes*; *La troisième Suisse* (avec chants tessinois et romanches); *Johanna*

¹ Vu les restrictions du service postal récemment introduites, nous prions nos correspondantes de bien vouloir à l'avenir, et sauf cas tout à fait exceptionnels, nous adresser leurs communications avant le 30 de chaque mois, dernier délai. (Réd.)

Spyri, etc. — Le 8 novembre, Mme L. Cruppi, dont les lecteurs du *Mouvement Féministe* ont pu apprécier les articles si judicieux sur les nouvelles carrières ouvertes aux femmes de par la guerre, doit faire à l'Athénée, sous les auspices de l'Union, une conférence sur *Le travail féminin en France depuis la guerre*, dont il nous est impossible, vu la date, de rendre compte avant de mettre sous presse, et M. Ch. Clerc, professeur et critique littéraire, a promis à l'Union trois conférences sur les auteurs suisses-allemands contemporains, qui auront lieu les 30 janvier, 7 et 14 février. — L'Assemblée a encore entendu un intéressant rapport de Mme Walter sur l'Assemblée générale de l'Alliance, à Aarau, puis la lecture de l'Appel des femmes belges aux femmes des pays neutres, et a voté en réponse une résolution de sympathie, qui a été transmise à la presse. Mme Gourd a entretenu les membres de l'Union de la situation suffragiste à Genève; Mme H. Naville a fait un appel en faveur de la bibliothèque, et enfin, après que Mme Meyer ait fait, comme déléguée de l'Union dans le Comité du *Mouvement Féministe*, un court rapport sur la situation de notre journal, Mme M. Dunant a chaleureusement recommandé la *Semaine Suisse*. Séance tenante, une conférence fut organisée, sous les auspices réunies de l'Union, de la Ligue sociale d'Acheteurs, et de la Société d'Utilité publique, qui a eu lieu le 29 octobre, avec un franc succès. — Disons encore que l'Union, qui a eu le chagrin de perdre deux membres, Mme C. Roch et Mme G. Julliard, a hérité de ces deux dames, à titre de souvenirs, d'une fort jolie somme, permettant l'achat simultané d'un piano et d'une machine à écrire. — L'Ouvroir s'est rouvert le 1^{er} novembre, et, vu le petit nombre des inscriptions reçues pour le travail à l'atelier, le Comité a décidé de ne donner, jusqu'à nouvel avis, que du travail à domicile, ce qui oblige malheureusement à restreindre le personnel dirigeant. En revanche, des commandes assez importantes permettent de fournir du travail chez elles à un bon nombre de celles qui en demandent. — La Commission des Assurances a repris son travail avec ardeur depuis septembre, a obtenu quelques articles de propagande dans des quotidiens, organise quelques conférences à la campagne, et voit maintenant augmenter dans une notable proportion le nombre des femmes qui, désireuses de s'assurer, lui demandent des renseignements. Le Secrétariat des Intérêts féminins, ouvert le lundi et le vendredi, de 4 h. à 6 h. 1/2, fonctionne comme bureau de renseignements pour cette Commission, et reçoit pour son compte bien des demandes qui prouvent de plus en plus son incontestable utilité.

E. Gd.

Lausanne. — *Union des Femmes*. — Mme Duvillard, notre première présidente, à qui nous devons beaucoup et qui faisait encore partie de notre Comité, vient de nous donner sa démission, que nous enregistrons avec un bien vif regret. Des raisons de santé l'empêchent de garder une activité suivie dans notre Union, mais nous savons tout le cordial intérêt que Mme Duvillard continuera à vouer à notre travail. — Dans notre dernière réunion familiale, lecture a été donnée de l'émouvant *appel des femmes belges*. Nous ne voyons pas nettement comment répondre de façon utile et efficace à ce cri poussé par nos sœurs belges, mais nous pouvons les assurer de notre plus profonde et de notre plus ardente sympathie. — L'atelier de l'Union des Femmes est transféré de la maison Manuel à la maison Pascal, rue de Bourg. Il commence à s'occuper du Noël des soldats suisses de Leysin, et s'adresse à la générosité, à l'intérêt et à l'initiative de chacun, pour que cette fête soit aussi réussie que possible. — Plusieurs de nos membres ont déployé une grande activité pour engager des commerçants de notre ville à participer à la *Semaine Suisse*, dont le Comité compte deux de nos membres, Mme Schnetzler et Mme Paul Roux, qui en est vice-présidente. Leur travail semble pas avoir été inutile, car un très grand nombre de nos négociants exposent, ces jours, leurs marchandises sous l'égide de la croix fédérale. Notre local a été offert pour l'exposition des dentelles de Coppet et des broderies de La Sarraz, que le Lyceum organise à l'occasion de cette dite Semaine Suisse. — A notre réunion d'octobre, nous avons eu le privilège d'entendre M. le Dr Machon adresser un vibrant appel à notre patriotisme, effrayé qu'il est par tous les dangers qui menacent notre pays et notre peuple. Se plaçant à un point de vue noble et très élevé, il a montré que, renoncer à sa liberté, équivaut à renoncer à ses droits d'homme. Pour sauvegarder notre liberté, maintenons notre indépendance de pensée, vivons de notre vie, craignons la recherche du plaisir, l'amour du luxe, qui doivent compter parmi les causes de la guerre. Ne nous représentons pas que l'industrie des étrangers soit notre seule ressource et rendons-nous

